



SEJOUR DE RUPTURE SEJOUR DE RUPTURE POUR ADOLESCENTS

Une petite enfance et une enfance difficile, un ou plusieurs placements, un sentiment d'abandon, des difficultés à retisser des liens, un avenir difficile à cerner et à imaginer, sont autant de facteurs qui amènent certains jeunes adolescents(es) vers l'errance, l'inappétence scolaire et phases dépressives plus ou moins intenses.

Ils expriment ce mal être par la révolte, la violence ou alors par un repli sur eux même, la fuite et l'errance.

Placements, entretiens, thérapies, adaptations diverses au système scolaire ... sont autant de réponses qu'ils refusent ou qu'ils maîtrisent assez bien pour en construire à l'avance les solutions de mise en échec.

Une **rupture** avec leur quotidien, dans lequel ils s'enroulent, qu'ils subissent, mais qu'ils manipulent également avec une telle aisance déconcertante, peut être un terrain sur lequel ils pourront essayer de redonner un sens à la vie d'adolescent et se projeter vers l'avenir ...



... **rupture**, pour vivre le contraste entre la société hédoniste dans laquelle ils essayent de combler leurs carences affectives dans l'excès de consommation, et celle d'une société rurale encore empreinte d'un certain « archaïsme » qui vit au quotidien la simplicité, souvent la précarité, voire la pauvreté et où les gens rayonnent malgré tout d'une joie de vivre et affichent un courage et une obstination, malgré le minimum auquel ils ont accès.

L'appréhension de l'inconnu, les différences culturelles, les difficultés de communication, sont autant d'efforts que les jeunes auront à surmonter pour **tisser des liens** avec la population locale avec laquelle ils partageront la quotidienneté du travail (à l'ancienne) mais aussi celle des moments de détente et de fête ... plus rares.

LIEU- IMPLANTATION :

Situé à 1750 Km de STRASBOURG, **OCLAND** est un petit village en Transylvanie, dans les contreforts des Carpates en Roumanie. Village roumain, mais habité, comme tout le département Harghita par une très forte majorité de « Székely » (environ 90 %) de langue et culture hongroise.



La région est forestière, agricole et très peu industrialisée. Très vallonnée, elle se prête surtout à l'élevage. L'agriculture est très peu mécanisée et s'apparente à ce que la France a connu dans les années 50/60.

OCLAND est encore protégé du stress occidental et « respire » la tranquillité, le calme et les vieilles valeurs paysannes.

Le climat est continental, très chaud en été et très froid en hiver. La consommation alimentaire est quasi autarcique et de surcroît biologique. Chaque famille vit principalement des produits de la ferme. Pour s'y rendre, il faut traverser l'Allemagne, l'Autriche, la Hongrie. Arrivé à la frontière roumaine, il faut encore faire 400 Km pour arriver à OCLAND, dans les contreforts des Carpates, au pays du « légendaire DRACULA », où les ours, les loups, les lynx et autres animaux sauvages sont encore bien préservés.

LE LIEU DE VIE :



Le lieu d'accueil est implanté dans une maison de maître, anciennement destinée à l'ingénieur agronome du village, du temps du communisme et de l'économie collectiviste.

Elle comporte :

- 1 cuisine séjour
- 1 salon détente
- 1 salle de bain
- 2 wc
- les jeunes seront hébergés dans deux chambres à deux. Chacun y disposera d'un lit et d'une armoire.

L'ENCADREMENT :



L'équipe d'encadrement se compose de 5 personnes :

FLORIAN Zoltan : 48 ans, marié, 2 enfants, ingénieur agronome, a également travaillé à l'orphelinat dans le cadre d'activités d'éveil à la nature.

RIGO Andras : 34 ans, marié, 2 enfants, fondeur, tient également une petite exploitation agricole, champion de Roumanie de lutte, entraîne des jeunes à cette discipline.

BARTHA Jozsef : 32 ans, marié, 2 enfants, électrotechnicien et mécanicien, bon footballeur.

ANGST René : 49 ans, marié, 4 enfants, éducateur spécialisé et directeur de la structure.

EGYED- ANGST Iren : 36 ans, mariée, 1 enfant, maîtresse de maison (cuisine, linge, intendance ...)



POPULATION ACCUEILLIE – SEJOURS :



Nous proposons l'accueil de 4 jeunes garçons de 13 à 17 ans, en situation d'échec d'intégration sociale, scolaire et/ou de formation.

Après proposition, sur dossier du Service de Protection de l'Enfance, l'admission sera prononcée par une commission de 3 personnes : 1 psychologue et 2 éducateurs, membres de l'association, qui auront rencontré le jeune et lui auront expliqué l'objectif du séjour.

Le séjour ne se prête pas à l'accueil de jeunes présentant des handicaps mentaux ou physiques importants, ainsi qu'à des jeunes présentant des problèmes de délinquance majeurs.

Ces séjours seront d'une durée moyenne de 5 mois, dont 15 jours en gîte rural en France pour préparer le séjour et 15 jours en fin de séjour pour en faire le bilan.

LES SESSIONS :

2 Sessions de 5 mois sont prévues par an.

ACHEMINEMENT DES JEUNES SUR LE LIEU DE RUPTURE :

L'aller et le retour en début et fin de séjour sont assurés et pris en charge par REAGIR, conformément au projet de séjour. Les trajets s'effectueront en minibus RENAULT TRAFIC en 2 jours.



PARTENARIAT :

Les jeunes seront confiés par le Service de l'Aide Sociale à l'Enfance, principalement et en priorité par le Département du Bas-Rhin.

L'ASE versera le prix de journée, conformément à la convention qu'elle aura contracté avec l'association REAGIR.

Pour que la structure soit viable, il est impératif que le nombre de jeunes pris par session soit au nombre de 4.

PROJET DE SEJOUR :

LE CONTRAT DE SEJOUR :

Une adhésion à minima est demandée aux jeunes adolescents, suite à la présentation globale du séjour de rupture.

Une rencontre d'une journée est prévue, avant leur départ, entre les jeunes et les responsables de REAGIR, afin de définir avec chacun d'entre eux les objectifs de base. Il en est de même au retour pour faire le bilan des séjours.

Le trajet de deux jours, de STRASBOURG à OCLAND, permettra d'affiner les projets avec chacun d'entre eux, et en particulier de préciser les objectifs du début de séjour et enfin d'appréhender la dynamique du groupe à venir.

A l'arrivée, les jeunes seront présentés aux personnes « clé » du village : le maire, le chef de police, le pasteur, le gardien de nuit ... avec lesquels ils auront à contracter un code de bonne conduite.

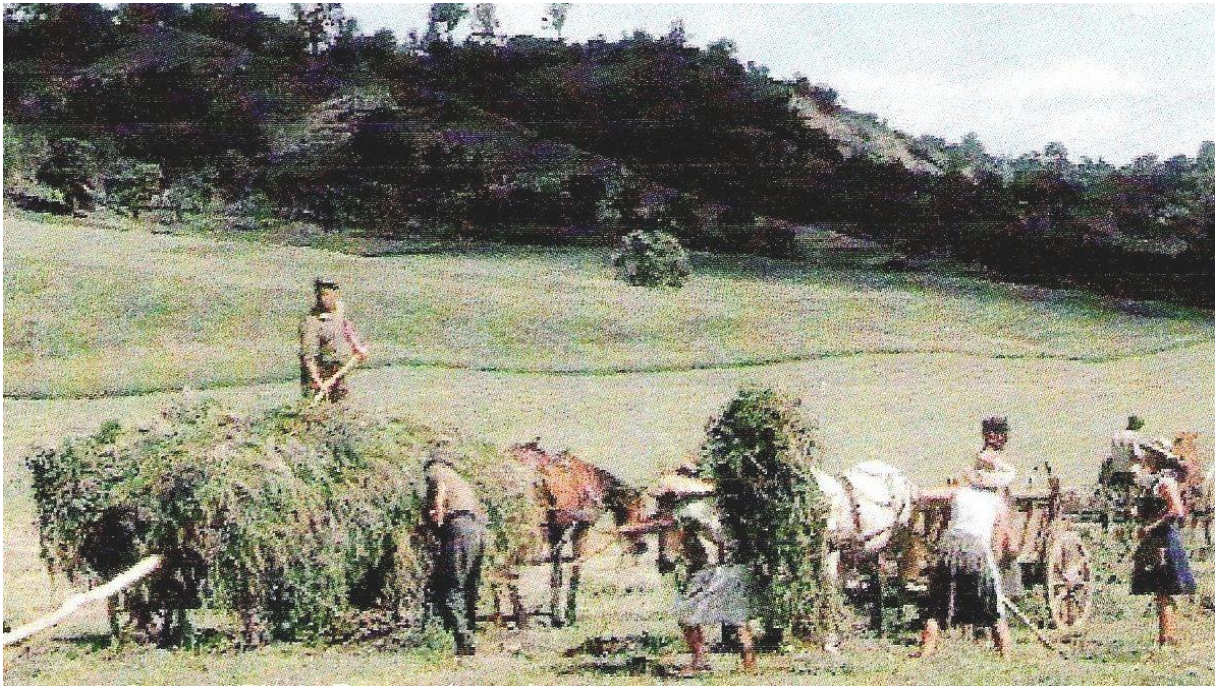
LA RUPTURE :

Le séjour est voué à engager les jeunes vers la découverte d'un ailleurs, en fort contraste avec leur vécu et une rupture négociée avec

- leur problématique personnelle et familiale
- leur non-projet de vie et leur errance
- leur culture de quartier
- leur rythme de vie au quotidien ...



LES OUTILS ET MOYENS :



A) le travail par objectif

L'objectif de séjour est défini par le contrat de séjour initial. Sur place, chaque jeune est amené à négocier, détailler, contractualiser et enfin finaliser un projet du

- lendemain
- de la semaine
- du mois ...

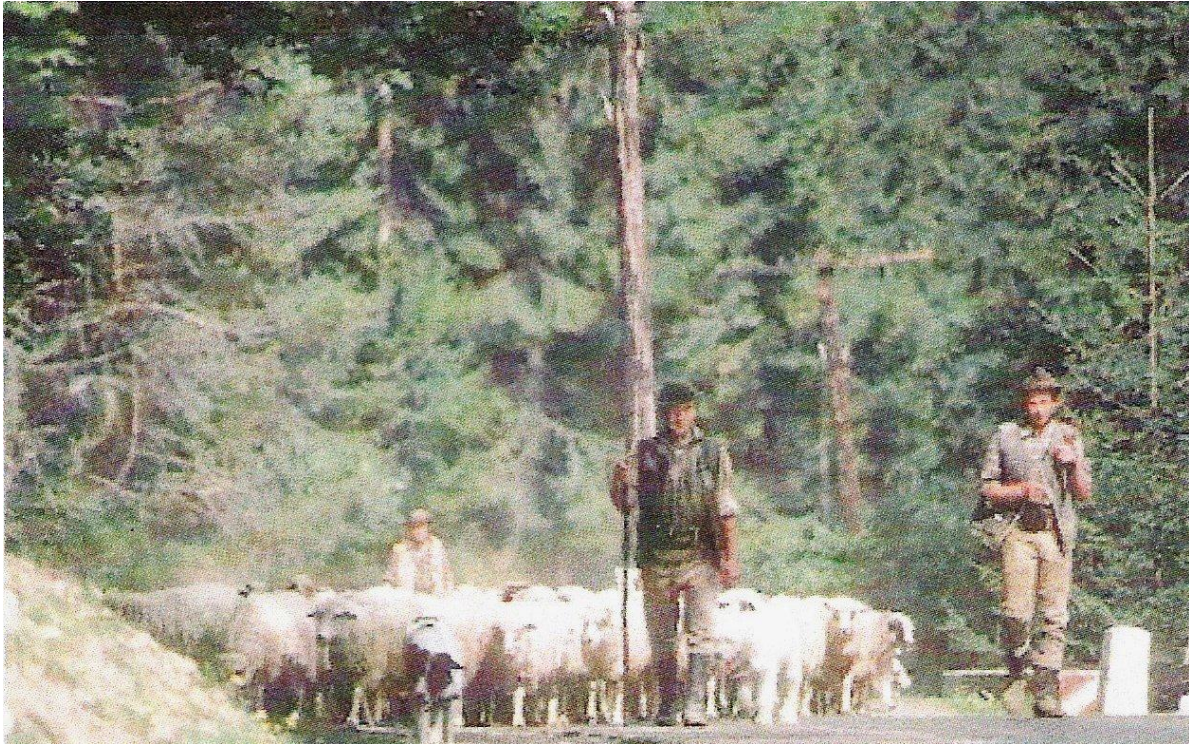
B) les lieux de parole

Les groupes de parole, programmés ou spontanés, rencontres entre les jeunes, les responsables du séjour et les autochtones, auront pour but l'expérience de relations et d'échanges ordinaires, générateurs de liens ou pourront se partager :

- des expériences de vie
- l'expression des difficultés du séjour
- des échanges de contrastes culturels
- l'ébauche de projets futurs ...

C) l'élaboration du récit de vie ou carnet de bord

Tout au long du séjour, les jeunes seront invités à réaliser un récit de vie ou un journal de bord, enrichi de leurs expériences, avec tous les moyens et supports à leur disposition : l'écriture, la photo, la vidéo, le dessin ...



D) les activités

Explorer un vécu significatif dans un contexte inconnu et à découvrir, nécessite de la part du jeune un effort de tout instant. Effort physique, de langage, d'acceptation de l'autre dans sa différence et de gestion du quotidien, sont autant de contraintes à surmonter pour permettre de redynamiser l'estime de soi.

Les jeunes accompagnés d'un encadrant partageront la quotidienneté des paysans du village dans toutes leurs activités principales :

- Participation aux activités de la ferme
- Participation aux activités des champs
- soin du bétail
- Participation aux activités pastorales (garde de troupeaux)
- sculpture sur bois, tannage de peaux

mais ils participeront également aux tâches de la vie quotidienne (cuisine, ménage ...)

Autre option : initiation à la mécanique.

Le choix des activités sera négocié avec chaque jeune pour une durée hebdomadaire à minima.

E) les loisirs

Selon les saisons.

- sport : football, luge, ski, karaté
- activités culturelles : excursion, visites de sites, musées, etc ...
- participations aux fêtes locales.

F) les activités scolaires

Une attention particulière sera portée à la situation scolaire de chaque jeune. Les activités quotidiennes serviront de support à l'application des principales matières : maths, langues, biologie, histoire des civilisations ... et à retravailler les acquis scolaires.

REGLES DE VIE :

1. Droit au respect

- respect mutuel entre jeunes et adultes, en actes et en paroles
- respect de soi-même
- respect des biens
- respect du voisinage

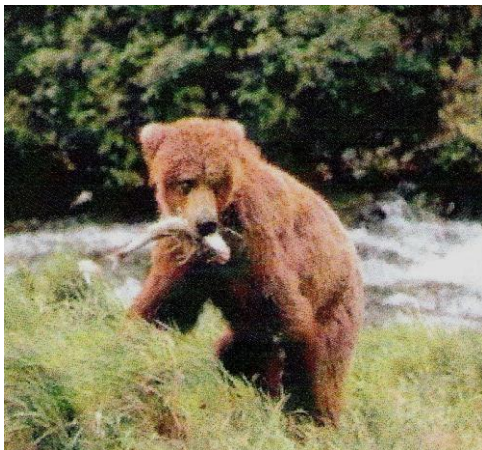
2. Droit à l'intimité

3. Droit à avoir une vie sociale

4. Droit à la sécurité

5. Droit à la justice

Les droits seront également assortis d'obligations. Aussi un règlement intérieur est nécessaire (en annexe).



COUVERTURE MEDICALE ET ADMINISTRATIVE :

1. Couverture médicale :

Chaque adolescent disposera d'une couverture du type EUROPE ASSISTANCE, en cas de problème de santé grave qui nécessiterait le rapatriement vers les grands hôpitaux de TIRGU MURES ou de BUCAREST, voire vers la France.

Pour les soins plus légers, le dispensaire d'OCLAND est doté d'un médecin généraliste et de trois infirmières.

A ODORHEIU-SECUIESC, petite ville à 30 km d'OCLAND, une polyclinique est en mesure d'assurer des soins plus importants (premiers soins, cardiologie, petite chirurgie, dermatologie)

Pour tout problème important, le Service de Protection de l'Enfance sera averti immédiatement.

2. Couverture administrative :

Pour le séjour en Roumanie 1 passeport, valable pour la durée du séjour, est nécessaire. La présence nominative de chaque jeune sur le territoire roumain sera signalée à:

- a) au poste de police local
- b) au Conseil départemental Harghita
Direction Générale de l'Assistance Sociale et de la Protection de l'Enfance
530192 MIERCUREA- CIUC
P-ta Libertatii N° 5
Téléphone – Fax 02 66 314 711 310 192
Directeur exécutif : Monsieur ION PROCA
- c) à l'agence consulaire de BRASOV
Téléphone 40 268 476 767
Courriel : rogerlapis@xnet. Ro

Assurances :

L'association Réagir a contracté une assurance Responsabilité Civile pour les membres de l'association ainsi que pour les jeunes pris en charge. Le Service de Protection de l'Enfance assurera également les jeunes. Une assurance rapatriement sanitaire est également contractée pour les jeunes pris en charge.

ADRESSES : en Roumanie

Association REAGIR :
Str. Principalà N° 117
537225 OCLAND
Jud. HARGHITA
Roumanie
Téléphone Fax :
Mail :

ANGST René Directeur
Str Principalà N° 86B
537225 OCLAND
Jud. HARGHITA. RO.
Téléphone /Fax : (0040) 2 66 224 107

ADRESSE DU SIEGE SOCIAL

Association REAGIR FRANCE ROUMANIE
1, Place Henri Will
67100 Strasbourg

Président : Mr Enger J-Marie
Vice-Présidente : Mlle Gall Stéphanie
Tel: 0388449644
Fax: 0388849641

MODALITES D'ADMISSION

Préparation au séjour

- ❑ Les jeunes seront admis sur dossier, étudié par trois membres de l'association Réagir : 1 psychologue et 2 éducateurs. Ils recevront le jeune, ses parents, et un représentant du S.P.E. pour un entretien visant à exposer la finalité du séjour, remettre le livret d'accueil, le règlement intérieur, et le contrat de séjour.
- ❑ Le contrat de séjour sera signé par le jeune, ses représentants légaux, le Service de protection de l'Enfance et le directeur du lieu de séjour.
- ❑ Le directeur du séjour rencontrera les jeunes 15 jours avant le départ pour un séjour préparatoire en gîte rural en France.
- ❑ Des rapports intermédiaires concernant chaque jeune seront adressés au Service de Protection de l'Enfance.(cf convention)
- ❑ En cas de fugue durant le voyage ou le séjour seront avertis immédiatement :
 - 1) la police locale avec diffusion régionale
 - 2) le Service de Protection de l'Enfance du Bas-Rhin
 - 3) l'agence consulaire
 - 4) le service des douanes

- ❑ **Documents nécessaires :**
 - 1) Passeport valide du début à la fin du séjour
 - 2) Copie du carnet de santé et du carnet de vaccination
 - 3) Autorisation d'opérer délivré par le représentant légal
 - 4) Attestation de sortie de territoire
 - 5) Carte européenne d'assurance maladie